

COLLECTIVITÉS, LANCEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RECONNAISSANCE EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En savoir plus

Rédigé par **ADEME** le 29/01/2019

A l'occasion des 20èmes Assises européennes de la transition énergétique qui se sont tenues du 22 au 24 janvier 2019 à Dunkerque, l'ADEME a annoncé la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement et de reconnaissance des démarches territoriales en faveur de l'économie circulaire. Elle a officialisé ce lancement en signant un protocole de collaboration avec les partenaires nationaux (France Urbaine, Régions de France, AdCF, CNR, FNE, OREE, l'Institut National de l'Économie Circulaire, AMORCE, Zero waste France et l'AMF) et la Communauté Urbaine de Dunkerque.



© Franck DUNOULAU



Ce dispositif a pour objectif d'aider concrètement les collectivités à dresser un état des lieux de leur politique en matière d'économie circulaire et à mesurer leur performance globale afin de déterminer leur stratégie d'actions. Il englobe les différentes thématiques de l'économie circulaire dont la prévention et la gestion des déchets, l'écologie industrielle et territoriale, la mobilisation des acteurs économiques, les achats et la consommation responsable, etc.

A l'image du programme Cit'ergie qui labellise les collectivités pour la mise en oeuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse, un label sera également mis en place pour valoriser les politiques d'économie circulaire les plus ambitieuses. Les premiers labels seront remis lors des 4èmes Assises de l'Économie circulaire en juin 2020.

Pour informer les collectivités et accompagner la prise en main de ce nouveau programme, un tour de France est organisé par l'ADEME en 2019, via le Réseau A3P®.



Pour plus d'informations, consultez la [page dédiée](#). Pour télécharger gratuitement le référentiel d'actions, [cliquez ici](#).

Contacts : dteci@ademe.fr ou votre [direction régionale ADEME](#).